



Comité Départemental du Bas-Rhin de Badminton

A l'attention des Présidentes et Présidents des clubs du 67 et des Responsables Jeunes !

Strasbourg, le 15 août 2021

Objet : CDE (Centre Départemental d'Entraînement)

L'Equipe Technique Départementale et le comité directeur du CODEP67 ont le plaisir de vous annoncer le lancement du regroupement pour le CDE pour la saison 2021/2022. **Avec toujours cette saison, la présence supplémentaire d'un 2^e entraîneur hautement qualifié (entraîneur lié à la Direction Technique National ou de très grande expérience) qui présenteront et animeront une thématique précise lié aux exigences du Haut-Niveau jeune.**

❖ **Objectifs du CDE :**

- Offrir un complément d'entraînement exceptionnel pour les jeunes sélectionnés
- Créer une dynamique de groupe chez les jeunes de notre département dans l'entraînement
- Créer des conditions d'entraînement idéales, et mieux comprendre les conditions d'accès au Haut-Niveau jeune, pour s'offrir la possibilité d'y accéder.
- Développer le travail de doubles et une culture badminton
- Développer la communication entre entraîneurs de clubs et ETD

❖ **Horaires et lieu :**

Le regroupement d'une fréquence mensuelle (9 séances programmés en tout), se déroulera en alternance dans des salles sur Strasbourg et environs, **à partir du samedi 25 septembre 2020 (1^{ère} date à la salle Maxime Alexandre, 31 rue du Travail à Lingolsheim).** Les 8 autres dates sont les 16/10 – 11/12 – 05/02 – 19/02 – 26/03 – 30/04 – 14/05 – 18/06.

- Groupe 1 - de 13h30 à 16h00 : pour les Benjamins 1, Poussins (et Minibads exceptionnels).
- Groupe 2 - de 16h00 à 18h30 : pour les Benjamins 2 et Minimes 1

❖ **Sélection des joueurs :**

En plus de la sélection par l'ETD (Equipe Technique Départemental) du CODEP 67 (basé sur les résultats du circuit jeunes, classement dans poona (rang et cote FFBaD) et autres compétitions). Les jeunes du 67 qui sont en Club Avenir, ne sont pas concernés par le CDE au niveau du groupe 2. **Il est à noter que chaque club peut nous proposer dès à présent des jeunes talents ayant le projet et la motivation de faire partie du groupe CDE.**

De plus, les minimales 2^e années peuvent sur demande intégrer le CDE au niveau du groupe 2, dans la limite des places disponible, et tout en sachant que les minimales 1/benjamin 2 reste prioritaire.

❖ **Modalités financières :**

La participation financière aux frais, demandée pour chaque joueuse et joueur, sera à nouveau de 120 euros pour la saison (inscription via le site partenaire « HelloAsso »).

Une convention qui expliquera le fonctionnement du CDE sera mise en place avec chaque joueur. Un calendrier des cours sera distribué (comportant les dates des principaux autres événements jeunes de la saison).

Merci à chaque joueur (via ses parents ou responsable jeune) de confirmer via le lien ci-dessous son inscription au CDE avant le 15/09 (A noter que ce lien via le partenaire « HelloAsso », permet l'inscription et le règlement correspondant (120€). Le partenaire « Helloasso » sollicitera également une contribution volontaire de fonctionnement, que vous pouvez modifier ou décliner (cliquez la case « je ne souhaite pas soutenir HelloAsso ») :

<https://www.helloasso.com/associations/codep-67/paiements/centre-departemental-d-entrainement-jeunes-cde-saison-2021-2022>

❖ **Responsable CDE :**

Grégoire MULLER – 06 88 91 01 73 – gregoire.muller@lgebad.com (Brevet d'Etat 2nd degré)

Pour le CODEP 67,

Grégoire MULLER